

" Nous avons conscience de difficultés rencontrées en interne sans pour autant parvenir à les définir. Le travail de diagnostic a permis de les révéler et de nous amener à nous interroger sur notre mode de fonctionnement "

Nous contacter :

Frédérique MADELAINE  
Coordinatrice  
madelaine.frederique.bge@gmail.com

Aude ROHAULT  
Chargé de mission  
auderohault.bge@gmail.com

06 94 38 42 59

65 bis rue C. COLOMB  
Cayenne



#Dispositif Local d'Accompagnement

Un appui de proximité  
entièrement **FINANCÉ** pour  
développer votre activité  
d'utilité sociale



Le DLA est cofinancé par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage en Guyane  
avec le Fonds Social Européen



Vous êtes une structure qui développe des activités d'utilité sociale et avez identifié un besoin d'accompagnement ?



### Pour qui ?

- Une association loi 1901
- Une structure coopérative
- Une structure d'insertion par l'activité économique

### Pourquoi ?

- Créer et pérenniser vos emplois
- Développer et consolider votre activité
- Consolider votre situation économique et financière
- Professionnaliser votre équipe

## Comment je m'y prends ?

Je rencontre la chargée de mission du DLA et procède avec elle au **premier accueil** de ma structure. Je lui présente l'association, les difficultés rencontrées mais aussi les projets que l'on souhaite développer au sein de l'équipe.

A l'issue de l'entretien, la chargée de mission peut me proposer de rédiger un **diagnostic** de l'association afin de définir plus précisément les problématiques rencontrées, ou m'orienter outre mesure vers d'autres structures.

Grâce à ce travail de diagnostic, je peux par la suite bénéficier des conseils d'un expert spécialisé dans le secteur associatif, dans le cadre d'un **accompagnement personnalisé** individuel ou collectif, **entièrement financé par le DLA.**

## Un suivi dans le temps

6 à 24 mois après l'accompagnement, je fais un point avec le DLA pour voir les avancées de l'association et si de nouveaux besoins d'accompagnements sont apparus !

**FOCUS**

Le DLA c'est quoi?

DLA

Créé en 2002 par l'Etat et la Caisse des Dépôts, le DLA est un organisme indépendant, voué à accompagner les structures dans le temps. Son objectif est la consolidation de vos activités et projets, selon des moyens à déterminer avec vous ! Depuis 2005, le DLA est porté en Guyane par la BGE et a déjà accompagné plus de 200 associations, tous secteurs confondus.